



DÉCISION n° 2024-

OBJET : contrat de ligne de trésorerie à intervenir avec La Banque postale

Le Maire de la Commune de Marguerittes (Gard),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment le Titre II,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2020-07-02 du 17 juillet 2020 portant délégation générale à Monsieur le Maire dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que pour le financement des besoins ponctuels de trésorerie, il est opportun de recourir à une ligne de trésorerie d'un montant de 500.000 €,

Après avoir pris connaissance de l'offre de financement et de la proposition de contrat de La Banque postale,

DÉCIDE

Article 1^{er} – principales caractéristiques de la ligne de trésorerie :

CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES DE LA LIGNE DE TRÉSORERIE UTILISABLE PAR TIRAGES	
Prêteur	La Banque postale
Objet	Financement des besoins ponctuels de trésorerie
Nature	Ligne de trésorerie utilisable par tirages
Montant maximum	500.000,00 EUR
Durée maximum	364 jours
Taux d'intérêt	€STR +marge de 1.330% l'an Date de constatation : index €STR publié le jour ouvré TARGET 2 suivant chaque jour de la période d'intérêts. En tout état de cause et quel que soit le niveau constaté de l'index €STR, le taux d'intérêt effectivement appliqué ne sera jamais négatif. Dans l'hypothèse d'un index €STR négatif, l'Emprunteur restera au minimum redevable de la marge telle qu'indiquée ci-dessous.
Base de calcul	Exact/360
Modalités de remboursement	Paiement trimestriel des intérêts et de la commission de non utilisation. Remboursement du capital à tout moment et au plus tard à l'échéance finale.
Date d'effet du contrat	Trois semaine après la date d'acceptation de la présente proposition



	et au plus tard le 02 septembre 2024
Garantie	Néant
Commission d'engagement	1 000,00 EUR, payable au plus tard à la date de prise d'effet du contrat.

.../...

CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES DE LA LIGNE DE TRÉSORERIE UTILISABLE PAR TIRAGES	
Commission de non utilisation	0,190 % du montant non utilisé payable à compter de la date de prise d'effet du contrat trimestriellement à terme le 8 ^{ème} jour ouvré du trimestre suivant
Modalités d'utilisation	L'ensemble des opérations de tirage et de remboursement est effectué par internet, via la mise à disposition du service « Banque en ligne » de la Banque Postale. Tirages/versements - Procédure de crédit d'office privilégiée. Date de réception de l'ordre en J avant 16h30 pour exécution en J+1. Toute demande de tirage/remboursement devra être réalisée au plus tard 3 jours ouvrés précédant la date d'échéance de la ligne. Montant minimum : 10.000 € pour les tirages.
Modalités de contractualisation	Signature en ligne avec vérification renforcée du signataire via la solution DOCAPOSTE « signer en ligne »

Article 2 – étendue des pouvoirs du signataire : Monsieur le Maire est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative à la ligne de trésorerie décrite ci-dessus à intervenir avec La Banque postale, et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat de ligne de trésorerie et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

A MARGUERITES, le dix-huit juillet deux mille vingt-quatre.

Rémi NICOLAS



Maire de MARGUERITES